

# CEZAM

2024

CSE, AMICALES, COS, CASCIE...

FORMATIONS - INFORMATIONS  
APPUI CONSEIL - EXPERTISE



**Pour développer vos compétences**  
de représentant du personnel !



Cezam, 1er réseau national de coopération entre CSE, administré et animé par des représentants du personnel.

## NOS VALEURS

### Proximité avec les élus

De par notre fonctionnement associatif, nous connaissons bien les élus. Nous concevons des actions adaptées à vos besoins, attentes et contraintes et surtout au rôle que vous avez à jouer dans votre entreprise.

### Expérience depuis plus de 40 ans

Nous sommes au service des CSE. Régulièrement, en Pays de la Loire, entre 400 et 600 élus choisissent Cezam pour se former et être accompagnés dans leurs missions et nous témoignent leur satisfaction.

### Qualification

Des salariés qualifiés, attentifs et réactifs travaillent à vous proposer des actions de qualité et des contenus mis à jour des évolutions législatives.

## NOTRE AGRÉMENT

Cezam Pays de la Loire, organisme de formation enregistré sous le N°52 44 07187 44. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet de région des Pays de la Loire le 17 sept. 2021.

# ÉDITO



2024 marque la poursuite du renouvellement des CSE.

Même si la perte de proximité et de moyens compliquent l'exercice des mandats, vous êtes encore nombreux à vous engager pour représenter les collectifs de salariés.

Plus que jamais, le contexte économique et social exige de renforcer le dialogue social qui n'est jamais acquis. L'éclatement des collectifs de travail, les tensions sur le pouvoir d'achat, les envies d'ailleurs (ou d'autre chose) de nombreux salariés, les enjeux liés à la transition écologique renforcent ce besoin d'avoir des représentants du personnel acteurs de ces transformations pour accompagner tous les salariés.

Pour être pleinement acteurs face à vos interlocuteurs, renforcez vos compétences !

La formation professionnelle est un levier essentiel pour vous aider dans l'exercice de vos mandats. Cezam Pays de la Loire vous propose une offre de formations élargie, structurée en domaines de compétences. Chaque élus peut construire son parcours de formation individualisé au regard de ses propres besoins et développer ses savoir-faire et ses savoirs-être.

Une session de formation, c'est aussi l'opportunité d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques avec d'autres élus, d'autres collectifs ou de fédérer une équipe d'élus quand vous faites une formation en interne.

Au-delà de l'acquisition de compétences spécifiques à votre rôle d'élus, vous pouvez aussi développer des compétences transverses réutilisables dans vos parcours professionnels (communication, gestion de conflit, écoute active...).

Le réseau Cezam, c'est aussi des accompagnements, de l'aide, de l'information et un conseil juridique.

Une offre globale et personnalisable qui répond à tous vos besoins. Notre force est de pouvoir construire du sur mesure en proximité alors n'hésitez pas.

Merci de votre confiance !



Cécile CORNU, Présidente Cezam Pays de la Loire

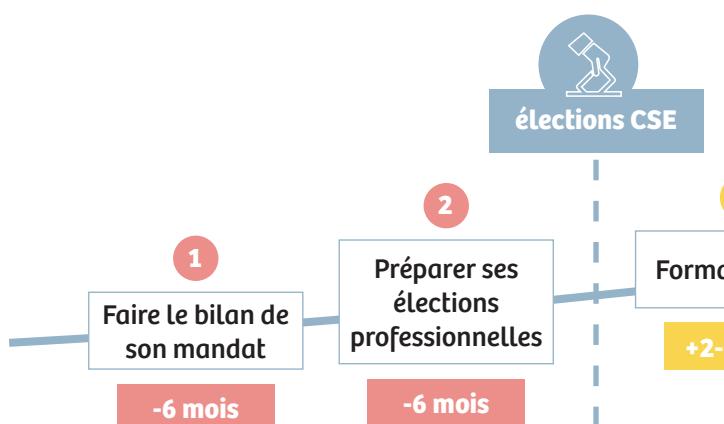


# Comment aborder votre parcours de formation ?

Tout au long de votre mandat de représentant du personnel, l'acquisition et le développement de compétences sont nécessaires. Nous vous proposons des **formations intra** (pour votre seul collectif CSE) ou des **formations inter** (ouvertes à plusieurs collectifs CSE) et des **formations sur mesure** en **présentiel** ou en **distanciel**.

Notre offre est organisée en **domaines de compétences**. Vous pouvez privilégier de développer vos compétences premières (ex : les attributions du CSE) puis vos compétences transversales (ex : savoir communiquer, gérer un conflit, conduire une négociation, développer son écoute active...).

Nous pouvons **individualiser votre parcours** de formations après avoir évalué votre expérience et vos besoins. Ce parcours peut vous être proposé **sur la durée de votre mandat** en vue d'assurer un développement progressif et cohérent de vos compétences.

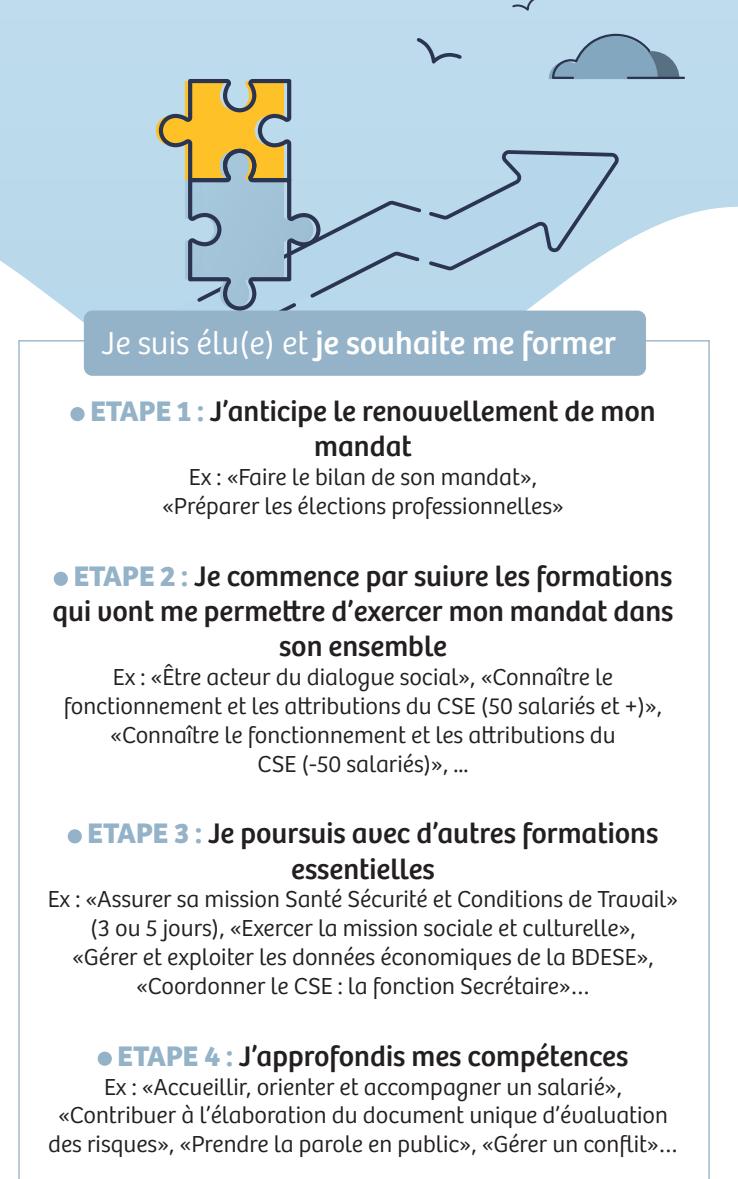


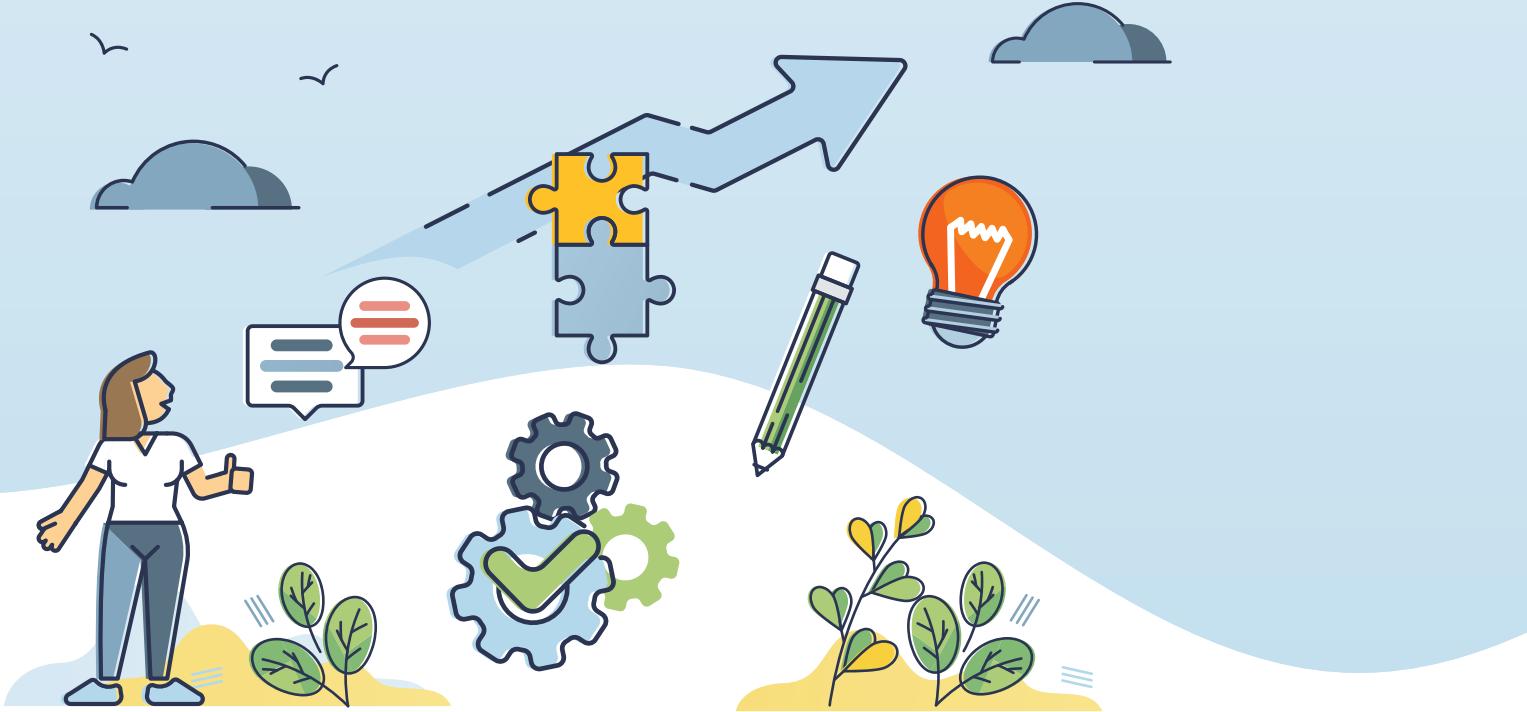
# NOS ENGAGEMENTS

## Déontologie : professionnalisme

**Respect** des différences et non-jugement, ouverture à la pluridisciplinarité et respect de la pluralité syndicale

**Efficacité et adaptabilité** en tenant compte des besoins des représentants du personnel et des objectifs de formation





# SOMMAIRE

|   |                      |
|---|----------------------|
| Edito, nos valeurs, notre agrément                        | <b>page 2</b>        |
| Le parcours de formation de l'élu du CSE                  | <b>page 3</b>        |
| Nos engagements   | <b>page 3</b>        |
| Sommaire  | <b>page 4</b>        |
| <b>Les formations</b>                                     | <b>pages 5 à 50</b>  |
| Comment partir en formation ?                             | <b>pages 51 à 52</b> |
| Bulletin d'inscription                                    | <b>page 53</b>       |
| Tarifs et conditions générales de vente                   | <b>page 54</b>       |
| Vous accompagner, vous aider, vous informer               | <b>pages 55</b>      |
| Le soutien technique                                      | <b>pages 56</b>      |
| L'Observatoire, l'action des élus sous l'oeil des experts | <b>pages 56</b>      |
| Optimisez votre temps de délégation                       | <b>pages 56</b>      |
| Les formateurs intervenants                               | <b>page 58</b>       |
| Nos partenaires   | <b>page 58</b>       |

# FORMATIONS 2024



**ORGANISER ET  
COORDONNER  
L'ACTIVITÉ  
D'UN CSE**  
[ 11 MODULES ]

|  |     |
|--|-----|
| Faire le <b>bilan de son mandat</b>  | p7  |
| Préparer les <b>élections professionnelles</b>   | p8  |
| Connaître le <b>fonctionnement et les attributions du CSE</b> (- de 50 salariés)           | p9  |
| Connaître le <b>fonctionnement et les attributions du CSE</b> (+ de 50 salariés) - 3 jours | p10 |
| Connaître le <b>fonctionnement et les attributions du CSE</b> (+ de 50 salariés) - 5 jours | p11 |
| Coordonner le CSE : la fonction <b>Secrétaire</b>  | p12 |
| Gérer le budget du CSE : la fonction <b>Trésorier</b>                                      | p13 |
| Rédiger le <b>rapport d'activités et de gestion du CSE</b>                                 | p15 |
| Rédiger le <b>règlement intérieur du CSE</b>   | p16 |
| Optimiser l'efficacité de la <b>réunion du CSE</b>   | p17 |
| Assurer la <b>conformité RGPD du CSE</b>   | p18 |
| <b>Optimiser son temps et prioriser</b>  | p19 |

**ASSURER  
LE SUIVI  
ÉCONOMIQUE  
ET SOCIAL DE  
L'ENTREPRISE**  
[ 6 MODULES ]

|   |     |
|---|-----|
| Connaître la législation et contrôler la <b>conformité de son entreprise</b> face aux obligations <b>RGPD</b> | p21 |
| Comprendre les <b>comptes de mon entreprise</b> pour agir en CSE  | p22 |
| Connaître les <b>prérogatives environnementales</b> du CSE  | p23 |
| Gérer et exploiter les données de <b>la BDESE</b>   | p24 |
| Agir pour <b>L'égalité professionnelle</b> dans le cadre de son mandat  | p25 |
| Agir en faveur de la <b>formation professionnelle</b>   | p26 |

**EXERCER LA  
MISSION SANTÉ  
SÉCURITÉ ET  
CONDITIONS DE  
TRAVAIL DU CSE**  
[ 6 MODULES ]

|  |     |
|--|-----|
| Assurer sa mission <b>Santé Sécurité et Conditions de Travail</b> du CSE - 5 jours                   | p28 |
| Assurer sa mission <b>Santé Sécurité et Conditions de Travail</b> du CSE - 5 jours                   | p29 |
| Assurer sa mission <b>Santé Sécurité et Conditions de Travail</b> du CSE - 3 jours                   | p30 |
| Participer à la <b>prévention des risques psycho-sociaux dans l'entreprise</b>                       | p31 |
| Contribuer à l'élaboration du <b>Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)</b> | p32 |
| Assurer son rôle de <b>référent harcèlement</b> sexuel et agissements sexistes du CSE                | p33 |

**ETABLIR ET MENER  
UNE POLITIQUE  
SOCIALE ET  
CULTURELLE DE CSE**  
[ 3 MODULES ]

|  |     |
|--|-----|
| Exercer la <b>mission sociale et culturelle</b> du CSE   | p35 |
| Intégrer la <b>dimension écologique</b> dans les activités sociales et culturelles du CSE      | p36 |
| Appliquer <b>L'équité entre les salariés</b> dans les activités sociales et culturelles du CSE | p37 |

**EXERCER LA  
MÉDIATION  
SOCIALE DANS LE  
CADRE DU CSE**  
[ 5 MODULES ]

|   |     |
|---|-----|
| <b>Accueillir, orienter et accompagner un salarié</b> dans le cadre de la mission "Réclamations individuelles et collectives" | p39 |
| <b>Conduire une négociation</b> en entreprise   | p40 |
| <b>Gérer les conflits</b> dans le cadre de son mandat   | p41 |
| Etre acteur du <b>dialogue social</b>   | p42 |
| Exercer la mission de <b>représentant de proximité</b>  | p43 |

**CONDUIRE UN  
PROJET DANS LE  
CADRE DU CSE**  
[ 5 MODULES ]

|  |     |
|--|-----|
| Contribuer à la <b>mise en œuvre d'un projet</b>                                 | p45 |
| Réussir sa <b>communication CSE</b> graphique et écrite                          | p46 |
| Prendre la <b>parole en public</b>   | p47 |
| Organiser, exploiter sa <b>prise de notes et réussir sa communication écrite</b> | p48 |
| Office 365, les <b>outils collaboratifs</b>                                      | p49 |



# ORGANISER ET COORDONNER L'ACTIVITÉ D'UN CSE

11 MODULES



Retrouvez toutes nos formations sur

[www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# FAIRE LE BILAN DE SON MANDAT

**1/2 JOURNÉE (3,5H)** ▶ **PRÉREQUIS : AUCUN** ▶ **PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL**



## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une méthodologie pour établir son bilan
- Mettre en œuvre un plan d'action pour valoriser son mandat
- Etablir son plan de communication et un plan d'action pour valoriser son mandat



## PROGRAMME

### Le bilan de son action

- Pourquoi faire un bilan ?
- Méthodologie : comment faire le bilan ?

### Les axes d'amélioration et perspectives d'évolution

- Identifier ses axes d'amélioration
- Appréhender la démarche d'amélioration continue

### Le plan de communication

- Pourquoi communiquer ?
- Etablir son plan de communication

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Lien Teams + N° téléphone + accompagnement technique
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 170 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 221 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Distanciel** > Jeudi 15 février

**Distanciel** > Jeudi 3 octobre

9h-12h30



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

**1/2 JOURNÉE (3,5H)** ▶ **PRÉREQUIS : AUCUN** ▶ **PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL**

INTER & INTRA



## OBJECTIFS

- Faire appliquer le cadre légal des élections professionnelles
- Mener sa propagande électorale
- Contester une élection professionnelle



## PROGRAMME

### L'obligation d'organiser des élections

- Les entreprises concernées

### La préparation des élections

- Les étapes du processus électoral
- Le protocole pré-électoral
- La répartition dans les collèges et les sièges dans les collèges
- L'électorat et l'éligibilité
- La représentation équilibrée Femmes / Hommes

### La propagande électorale

- Anticiper la négociation du protocole pré-électoral
- La communication vers les salariés

### Le déroulement des élections

- L'organisation technique et matérielle de l'élection

### La contestation des élections

- La recevabilité
- L'instance compétente
- La procédure

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Lien Teams + N° téléphone + accompagnement technique
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 170 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 221 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Distanciel** > **Jeudi 29 février**

**Distanciel** > **Jeudi 31 octobre**

**9h-12h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE (- DE 50 SALARIÉS)

**2 JOURS (14H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL**



## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les attributions du CSE-50 salariés
- Activer les moyens d'actions pour mener sa mission
- Se repérer dans les notions indispensables du droit du travail



## PROGRAMME

### La mise en place du CSE

- Histoire, entreprises concernées, durée des mandats, procédure de mise en place

### Les attributions du CSE

- Application des réglementations, traitement des réclamations, assistance des salariés, mission SSCT, consultations et accès aux documents, négociation, saisine inspection du travail

### Les notions indispensables du droit du travail

- Socle légal et conventionnel
- Sources de droit complémentaire
- Contrat de travail
- Accords et conventions
- Usages

### Les moyens d'actions du CSE

- Registre spécial, heures de délégation, liberté de déplacement, informations transmises, délit d'entraîne, réunion, salarié protégé, droits d'alertes

### La communication avec les salariés

- Cadre légal, enjeux, diagnostic de ses pratiques

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyril VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire**

**Non adhérent : 440 € net/jour/stagiaire**

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Angers > Mardis 12 et Jeudi 21 mars**

**La Roche/Yon > Mardi 5 & jeudi 12 septembre  
9h-12h30 / 14h-17h30**

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.





# CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE (+ DE 50 SALARIÉS)

**3 JOURS (21h) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL D'UN CSE DE 50 SALARIÉS ET +**



## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les règles de fonctionnement
- Mettre en œuvre les missions du CSE
- Recourir aux moyens d'actions



## PROGRAMME

### Le dialogue social dans l'entreprise

- . Définitions
- . Les différents acteurs

### Quelques repères historiques

### Les règles de fonctionnement du CSE

- Statut juridique du CSE
- Les membres et leurs fonctions
- Les commissions
- Le règlement intérieur

### Les moyens d'actions du CSE

- Les heures de délégation
- La liberté de déplacement
- Les moyens financiers
- Les moyens matériels
- Les droits à la formation
- Le recours aux experts
- Les droits d'alerte
- Le délit d'entraîneur
- La communication

### Le rôle et les attributions du CSE

- La gestion des réclamations
- La mission SSCT
- La mission économique et professionnelle
- Focus sur les attributions environnementales du CSE
- La mission sociale et culturelle
- La négociation

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

## LIEUX ET DATES 2024

9h-12h30 / 14h-17h30

### Nantes

J1 - Mardi 27 février

J2 - Jeudi 14 mars

J3 - Vendredi 15 mars

### Le Mans

J1 - Jeudi 18 avril

J2 - Jeudi 16 mai

J3 - Vendredi 17 mai

### Angers

J1 - Jeudi 12 septembre

J2 - Mardi 01 octobre

J3 - Jeudi 03 octobre

### La Roche/Yon

J1 - Mardi 08 octobre

J2 - Jeudi 05 décembre

J3 - Vend. 06 décembre

## ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

## COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezam.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)





# CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE (+ DE 50 SALARIÉS)

**5 JOURS (35H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL D'UN CSE DE 50 SALARIÉS ET +**

INTRA



## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les règles de fonctionnement
- Mettre en œuvre les missions du CSE
- Recourir aux moyens d'actions
- Comprendre la logique des flux et le lien entre le bilan et le compte de résultat
- Se repérer dans les documents financiers
- Comprendre les rouages de l'entreprise et les enjeux pour les acteurs internes



## PROGRAMME

### Le dialogue social dans l'entreprise

### Quelques repères historiques

### Les règles de fonctionnement du CSE

- Statut juridique du CSE
- Membres et leurs fonctions
- Commissions
- Règlement intérieur

### Les moyens d'actions du CSE

### Le rôle et les attributions du CSE

- La gestion des réclamations
- La mission SSCT
- La mission économique et professionnelle
- La mission sociale et culturelle
- La négociation
- Focus sur les attributions environnementales du CSE

### La dimension économique pour le CSE

### Les clés pour une bonne compréhension de l'échange économique

- Comprendre l'articulation des flux économiques (la boîte à outils pour comprendre la logique des flux économiques, la description des échanges économiques)
- Approfondissements et synthèse (approfondissement des échanges économiques, interaction entre l'activité retracée par le compte de résultat et le bilan).

### Comprendre les rouages économiques de l'entreprise et les enjeux pour les acteurs internes (salariés et actionnaires)

### L'avis argumenté du CSE sur la situation économique et financière

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

### COÛT DE LA FORMATION

Sur devis



### LIEUX ET DATES 2024

sur demande



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Formateur expert économique ou profil équivalent

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# COORDONNER LE CSE : LA FONCTION SECRÉTAIRE

**1 JOUR (7H)**

► **PRÉREQUIS :** AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► **PUBLIC :** REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre le rôle du secrétaire au sein du collectif (droits, obligations, moyens)
- Se positionner vis-à-vis des autres acteurs du dialogue social
- Exercer sa responsabilité concernant la gestion de la réunion



## PROGRAMME

### Le cadre législatif

- Désignation, remplacement, représentation, responsabilités, attributions...

### La posture du secrétaire dans son environnement

- Les différents acteurs du dialogue social
- Se placer dans un environnement global

### La communication avec les acteurs

- Les enjeux (pourquoi et comment communiquer ?)

### La gestion de la réunion

- Points de vigilance sur l'ordre du jour et le Procès-verbal
- La gestion de la réunion

### Le Secrétaire, garant des attributions du CSE

- Les attributions à mettre en œuvre
- Les moyens à mobiliser

### Les étapes de la prise en charge d'une problématique

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

### ANIMÉE PAR



- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEH-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**La Roche-sur-Yon** > Jeudi 04 avril

**Angers** > Mardi 18 juin

**Le Mans** > Jeudi 10 octobre

**Nantes** > Jeudi 12 décembre

**9h-12h30 / 14h-17h30**

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezampl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.





# GÉRER LE BUDGET DU CSE : LA FONCTION TRÉSORIER

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre le rôle du trésorier au sein du collectif
- Appliquer les obligations légales en matière de gestion et de comptabilité
- Mettre en œuvre la méthode pour assurer la prévision, le suivi et l'analyse budgétaire



## PROGRAMME

### Le cadre législatif

- Désignation, remplacement, révocation, représentation et responsabilités

### La place du Trésorier dans son environnement

- Les missions du Trésorier
- Les interlocuteurs du Trésorier

### Les moyens du Trésorier

- Les budgets et les obligations comptables
- Les autres moyens d'actions

### La gestion du CSE : 3 étapes

- La prévision
- Le suivi et le contrôle
- Le bilan et l'analyse

### Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zäïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Nantes** > Mardi 16 avril

**Le Mans** > Mardi 25 juin

**Angers** > Jeudi 17 octobre

**Cholet** > Mardi 10 décembre

9h-12h30 / 14h-17h30



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



## COMPTABILITÉ POUR VOTRE CSE

Vos ressources définissent vos obligations comptables.  
Vous êtes trésorier mais vous n'êtes peut-être pas comptable de profession ?

**CEZAM MET À VOTRE DISPOSITION UN  
COMPTABLE POUR REMPLIR VOS OBLIGATIONS**



## LOGICIEL DE GESTION POUR VOTRE CSE

La solution logicielle en ligne de gestion des ASC toute-en-un, complète et intuitive !

**CEZAM ACCOMPAGNE VOTRE CSE  
(MISE EN PLACE, FORMATION, ...)**



# RÉDIGER LE RAPPORT D'ACTIVITÉS & DE GESTION DU CSE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Appliquer la législation en matière de gestion et de comptabilité du CSE
- Repérer les enjeux en vue de la rédaction et la communication du rapport
- Mettre en œuvre une méthode de travail et des outils pour l'élaborer



## PROGRAMME

### Le cadre légal des obligations comptables du CSE

- Désignation du Trésorier
- L'établissement et le contrôle des comptes
- L'arrêté et l'approbation des comptes
- La commission des marchés
- La publicité des comptes
- L'archivage

### Les enjeux et le contenu du rapport

- La définition du projet CSE
- Les rubriques clés du rapport
- Enjeux, sens et opportunités du rapport

### L'élaboration du rapport

- La méthodologie à s'approprier
- L'identification des acteurs concernés
- Les outils à mobiliser

### La communication du rapport

- Pourquoi et comment communiquer ?

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Angers > Vendredi 29 mars  
9h-12h30 / 14h-17h30



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezam.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# RÉDIGER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre son élaboration en respectant le cadre légal
- Réddiger un règlement intérieur adapté au contexte du CSE



## PROGRAMME

### Les enjeux du règlement intérieur

- L'obligation légale et la valeur juridique
- Un outil de structuration pour le CSE

### Contenu et mise en place du règlement intérieur

- Les clauses obligatoires
- Les clauses interdites
- Les clauses essentielles
- La procédure d'adoption et de modification

### Mises en pratique

- Repérer les pièges à éviter
- Initier la rédaction de son propre rapport

### Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Cholet** > **Lundi 18 mars**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# OPTIMISER L'EFFICACITÉ DE LA RÉUNION DU CSE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Appliquer les dispositions législatives
- Mettre en œuvre les différentes étapes de la réunion du CSE
- Appliquer les méthodes et outils pour rendre sa réunion efficace



## PROGRAMME

### Le cadre légal de la réunion

- La périodicité
- Le décompte du temps passé en réunion
- Les différents types de réunions
- Les différentes modalités de réunions
- Le contentieux en l'absence de réunion

### L'établissement de l'ordre du jour

- Les étapes clés
- Les points de vigilance

### La gestion de la réunion

- De la convocation à la clôture de séance (les participants, les droits de vote, l'avis...)

### Le Procès-verbal de la réunion

- Les étapes clés
- Les points de vigilance

### La communication après la réunion

- Sur quoi, quand et comment communiquer ?

### Réussir sa réunion

- Les 3 temps clés : l'avant, le pendant et l'après réunion
- Les bonnes postures à avoir
- Les différents types de questions et le traitement de leurs objections
- Les 10 règles de l'animation

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Angers** > **Vendredi 7 juin**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezam.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# ASSURER LA CONFORMITÉ RGPD DU CSE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Appliquer les principes du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)
- Adapter les principes du RGPD au cadre du CSE
- Mettre en oeuvre une démarche de conformité du CSE



## PROGRAMME

**Le cadre légal de la protection des données personnelles**

**Les définitions et mots clés importants**

**Les principes fondamentaux du RGPD**

**Les acteurs concernés dans le cadre du CSE**

**Les droits des acteurs concernés**

**La méthodologie à mettre en place**

**Les outils à mettre en place et leur suivi**

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Distanciel** > **Mardi 26 mars**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# OPTIMISER SON TEMPS ET PRIORISER

**1 JOUR (7H)** ▶ **PRÉREQUIS : AUCUN** ▶ **PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL**



## OBJECTIFS

- Définir sa propre relation au temps
- Déterminer ses priorités
- Organiser son temps de travail entre missions élus CSE et poste de travail
- Entretenir une communication constructive avec sa hiérarchie



## PROGRAMME

### Dimension organisationnelle

- Les priorités personnelles et professionnelles (analyse du test)
- Les lois du temps (Pareto, Parkinson, Illich, Fraisse...)
- Le temps de délégation par rapport au temps de travail (missions, activités, objectifs)

### Dimension personnelle

- Distinguer urgence et importance
- Bâtir sa matrice des priorités
- Outils de gestion du stress et prise de recul

### Dimension relationnelle

- Identifier ses partenaires pour déterminer des priorités
- Explorer une communication constructive
- Faire une demande, gérer les interruptions

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

Josette PLAYS, Formatrice Gestion des organisations

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent : 340 €** net/jour/stagiaire

**Non adhérent : 440 €** net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Cholet** > **Mardi 23 avril**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# ASSURER LE SUIVI ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ENTREPRISE

6 MODULES



Retrouvez toutes nos formations sur

[www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# CONNAÎTRE LA LÉGISLATION ET CONTRÔLER LA CONFORMITÉ DE SON ENTREPRISE FACE AUX OBLIGATIONS RGPD

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Mesurer l'impact du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) sur les données des salariés
- Faire appliquer la collecte des données des salariés par l'employeur
- Evaluer et détecter les points de non-conformité de son employeur
- Assurer le suivi de la démarche de mise en conformité de l'employeur



## PROGRAMME

### Impact du RGPD sur les données des salariés

- Le cadre général

### Traitement des données personnelles des salariés : quel rôle pour le CSE ?

- La consultation du CSE sur le contrôle de l'activité
- L'information du CSE sur les traitements automatisés de la gestion du personnel
- Le respect des droits des salariés
- Le droit d'alerte

### Les obligations spécifiques de l'employeur

- La finalité
- La transparence
- La pertinence des données
- La conservation des données
- La sécurité et la confidentialité des données

### Points de contrôle clé pour le CSE

- Le recrutement et la gestion du personnel
- La gestion des carrières
- La paie
- Les élections professionnelles
- La vie privée et professionnelle sur le lieu de travail
- La charte informatique
- La procédure d'exercice du droit des salariés

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Lien Teams + N° téléphone + accompagnement technique
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Zaïneb DENDE-STITOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Distanciel > Vendredi 15 novembre  
9h-12h30 / 14h-17h30



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.  
Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezampl.fr)



Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# COMPRENDRE LES DONNÉES ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Décrypter le discours de la direction à travers les principaux éléments économiques.
- Clarifier les notions économiques et financières utilisées par les directions et se repérer dans les sources documentaires.
- S'interroger sur les notions économiques et financières pour agir en CSE.



## PROGRAMME

### Pourquoi s'intéresser aux sujets économiques et financiers ?

Le CSE est consulté sur la situation économique et financière.

### Introduction à la comptabilité : kégaco ?

- L'entreprise et ses relations avec les tiers.
- La boîte à outils de la description de flux : découverte du langage comptable.
- Les documents financiers de synthèse.

### Comprendre ce qu'est un compte de résultat et en analyser les principales composantes

- Les produits et charges.
- Les indicateurs incontournables : chiffre d'affaires, masse salariale, résultat.
- Les conséquences de l'insertion de l'entreprise dans un groupe sur sa performance.

### Exploiter les informations économiques

- Mettre en perspectives et comparer pour se forger une opinion.
- Mobiliser l'expertise sur les sujets économiques et financiers pour renforcer l'impact du CSE.

Utilisation de concepts compréhensibles et des cas simplifiés. Une formation interactive, basée sur le partage d'expériences en lien avec les apports théoriques.

### Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Nantes** > Jeudi 06 juin

**Angers** > Mardi 05 novembre

9h-12h30 / 14h-17h30



### ANIMÉE PAR

- Formateur CSE expert économique ou profil équivalent

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezam.pdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# CONNAÎTRE LES PRÉROGATIVES ENVIRONNEMENTALES DU CSE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Intervenir en CSE sur les enjeux environnementaux de l'entreprise.
- Déetecter et utiliser les informations utiles dans et hors de l'entreprise.
- Construire un plan d'actions du CSE concernant un enjeu environnemental.



## PROGRAMME

### Comprendre le cadre légal issu de la Loi "Climat et résilience"

- Le contexte français et européen de la loi Climat
- Les prérogatives environnementales du CSE

### Connaître les obligations des entreprises et le cadre de la responsabilité sociétale

- Quelques repères sur la responsabilité sociétale des entreprises
- Les sources et documents utiles pour le CSE

### Savoir identifier les attentes des parties prenantes et leur influence sur l'évolution de l'entreprise

Sur la base d'exemples dans l'actualité, réflexion sur les attentes de parties prenantes externes, leur influence sur l'entreprise et les différentes modalités de dialogue

### Préparer l'action en CSE sur la politique et les pratiques de l'entreprise

- Comment le CSE peut-il se positionner ?
- Quelle organisation interne du CSE pour agir dans la durée ?

### Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Formateur CSE expert économique ou profil équivalent



### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Nantes > Vendredi 12 avril

9h-12h30 / 14h-17h30



# GÉRER ET EXPLOITER LES DONNÉES DE LA BDESE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Repérer les sources d'informations utiles au CSE
- Identifier les données de la BDESE utiles (Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales)
- Interpréter les informations de la BDESE en faisant le lien avec l'activité de l'entreprise pour préparer l'avis du CSE



## PROGRAMME

### Appréhender le rôle du CSE dans les prérogatives du CSE

- Retour sur les prérogatives du CSE en particulier sur les consultations récurrentes et non récurrentes
- Comprendre les enjeux des informations remises, le processus d'informations-consultations dont celles prévues dans la BDESE pour les élus du CSE

### Maîtriser le cadre de la BDESE

- Comprendre l'utilité de la BDESE dans le cadre des informations-consultations du CSE
- Maîtriser les fondements de la BDESE : le cadre légal à défaut d'accord
- Identifier les obligations de la Direction et du CSE au regard des modalités d'utilisation et de communication autour de la BDESE

### Connaître le contenu de la BDESE

- Identifier les informations dues au CSE dans le cadre des informations-consultations
- Identifier l'architecture de la BDESE et les informations qu'elle contient
- Comprendre la nature et les enjeux des indicateurs contenus dans les décrets

### Exploiter la BDESE de son organisation afin de mener à bien ses prérogatives économiques

- Croiser et articuler les thématiques de la BDESE
- Repérer les informations pertinentes à utiliser dans le cadre des prérogatives économiques du CSE
- Identifier les informations à compléter et savoir comment œuvrer pour l'amélioration du contenu de la BDESE

### ANIMÉE PAR

- Formateur CSE expert économique ou profil équivalent



### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Nantes > Lundi 28 octobre

9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezam.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)





# AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE" ET "GÉRER ET EXPLOITER LES DONNÉES DE LA BDESE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

INTER & INTRA



## OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique et les notions fondamentales de l'égalité professionnelle femmes-hommes et de la QVCT afin d'apprecier la situation dans l'entreprise
- Pouvoir rendre un avis éclairé et se préparer techniquement à la négociation



## PROGRAMME

### Qu'est-ce que l'égalité professionnelle et la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) ?

- Enjeux individuels et collectifs pour les salariés
- Cadre juridique et les obligations de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle et de QVCT
- Définitions et notions fondamentales (plafond, paroi de verre...)
- Principaux indicateurs de suivi de l'égalité professionnelle et de la QVCT

### Rechercher et identifier les causes structurant ou ayant structuré les situations observées

- Connaître les causes structurantes de l'inégalité professionnelle ou de la non QVCT : stéréotypes, organisation du travail, politique de management, etc...
- Identifier dans l'entreprise les situations et leurs impacts individuels et collectifs sur les salariés

### Rendre un avis et se préparer à la négociation

- Identifier et formuler des propositions et des pistes d'actions
- Construire et formuler un avis
- Identifier les enjeux d'un accord et argumenter les revendications des négociateurs

### Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Nantes > Vendredi 04 octobre  
9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezam-pdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.





# AGIR EN FAVEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DE SON MANDAT

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE" ET "GÉRER ET EXPLOITER LES DONNÉES DE LA BDESE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Repérer les dispositifs et outils de la formation professionnelle
- Identifier les informations à transmettre au CSE en vue de préparer la consultation
- Mobiliser les outils d'information à l'attention des salariés



## PROGRAMME

### Les différents dispositifs et outils pour les salariés

- Congés
- VAE
- Bilan de compétences
- ...

### Le plan de développement des compétences de l'entreprise

### L'outil BDESE (Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales)

Les indicateurs utiles à exploiter

### Les consultations annuelles et la stratégie formation de l'entreprise

#### L'entretien professionnel

#### La proximité avec les salariés

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

Céline CHATELIER, Consultante experte en développement des compétences

### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Cholet > Lundi 02 décembre

9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.  
Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezam.pdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.  
Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.





# EXERCER LA MISSION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSE

6 MODULES



Retrouvez toutes nos formations sur

[www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# ASSURER SA MISSION SANTÉ SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSE

**5 JOURS (35H)** ▶ **PRÉREQUIS :** AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE" ▶ **PUBLIC :** PRÉSENTANT DU PERSONNEL - 1ER MANDAT



## OBJECTIFS

- Exercer les missions du CSE relatives à la Santé, à la Sécurité et aux Conditions de Travail
- Faire appliquer les obligations de l'employeur
- S'initier à l'analyse du travail
- Acquérir les méthodes de travail
- Distinguer l'articulation entre prévention et réparation
- Appréhender les situations de Risques Psycho Sociaux
- Coopérer avec les personnes ressources



## PROGRAMME

### Connaître et comprendre le rôle du CSE dans le domaine de la santé et des conditions de travail

- Missions et les attributions du CSE en matière de SSCT
- Cadre législatif et réglementaire de la santé au travail

### Maîtriser l'organisation et les moyens du CSE en matière SSCT

- Articulation entre les instances et acteurs qui ont des missions SSCT
- Outils et cadres d'action de l'instance

### S'initier à l'analyse du travail

- Notions théoriques
- Effets de l'organisation et des conditions de travail sur la santé
- Facteurs de risques physiques, environnementaux et organisationnels : distinction et description

### Inscrire l'action du CSE dans la démarche de prévention des risques professionnels

- Définition des risques professionnels et identification des familles
- Le diagnostic SSCT de l'entreprise
- Les acteurs de la prévention présents dans et hors de l'entreprise
- Démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels

### Porter une action d'amélioration des conditions de travail

- Conduire une action portant sur l'amélioration des conditions de travail en fonction de l'organisation du CSE, des domaines de consultation et de l'architecture des instances
- Les réunions
- Les lois et les réglementations qui légitiment les actions de l'instance en matière SSCT

### Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Fabrice RAUZIER, Formateur CSE SSCT
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

#### Angers

- J1 > Mercredi 14 février  
J2 > Mardi 15 février  
J3 > Vendredi 16 février  
J4 > Lundi 08 avril  
J5 > Mardi 09 avril  
9h-12h30 / 14h-17h30

#### Nantes

- J1 > Lundi 16 septembre  
J2 > Mardi 17 septembre  
J3 > Mercredi 18 septembre  
J4 > Jeudi 21 novembre  
J5 > Vendredi 22 novembre  
9h-12h30 / 14h-17h30



# ASSURER SA MISSION SANTÉ SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSE



5 JOURS (35H)

PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION  
"CONNAITRE LE FONCTIONNEMENT  
ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

PUBLIC :

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL  
RENOUVELLEMENT DE MANDAT  
ETRE MEMBRE DE LA CSSCT  
D'UN CSE 300 SALARIÉS ET + NIVEAU 2

INTER & INTRA



## OBJECTIFS

- Améliorer le fonctionnement dans l'exercice de ses missions SSCT
- Analyser les impacts sur la santé au travail, des changements technologiques et organisationnels
- Perfectionner les méthodes d'analyse du travail
- Réagir aux situations de Risques Psycho Sociaux et accompagner les salariés



## PROGRAMME

Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise, pouvant être utilisées

Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques

Situer son rôle parmi les acteurs en Santé Sécurité au Travail

Situer son rôle à l'intérieur du Comité Social Economique

Être capable de participer efficacement aux visites périodiques

Être capable de participer efficacement aux consultations du CSE

L'analyse d'accident du travail

Les risques professionnels

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Fabrice RAUZIER, Formateur CSE SSCT
- Morgane SEZNEC, Formatrice CSE SSCT
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

Sur devis pour la formation en Intra

### LIEUX ET DATES 2024

> sur demande



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

# ASSURER SA MISSION SANTÉ SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSE



3 JOURS (21H)

► PRÉREQUIS : **AVOIR SUIVI LA FORMATION  
"CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT  
ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"**

► PUBLIC : **PRÉSENTANT DU PERSONNEL  
RENOUVELLEMENT DE MANDAT NIVEAU 2**

INTER



## OBJECTIFS

- Améliorer le fonctionnement dans l'exercice de ses missions SSCT
- Analyser les impacts sur la santé au travail, des changements technologiques et organisationnels



## PROGRAMME

### Retour d'expériences sur les mandats passés

### Rappel sur les accidents du travail, les accidents de trajets, les maladies professionnelles

### Rappel des principes de la réglementation en Santé et Sécurité au Travail et évolution

### Situer son rôle parmi les acteurs en Santé et Sécurité au Travail

### Situer son rôle à l'intérieur du CSE

### Etre capable de participer efficacement aux visites périodiques

### Etre capable de participer efficacement aux consultations du CSE

### L'analyse d'accident de travail

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Fabrice RAUZIER, Formateur CSE SSCT
- Morgane SEZNEC, Formatrice CSE SSCT
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

**Sur devis pour la formation en Intra**

### LIEUX ET DATES 2024

> **sur demande**

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.





# PARTICIPER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX DANS L'ENTREPRISE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "ASSURER SA MISSION SSCT AU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Connaître les différentes terminologies utilisées dans le cadre de la prévention
- Maîtriser les facteurs de risques de Risques Psycho-Sociaux
- Participer activement à la mise en place d'une démarche de prévention des Risques Psycho-Sociaux dans votre entreprise



## PROGRAMME

### Identifier les Risques Psychosociaux comme risque professionnel

- Les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques
- Les obligations du CSE
- Les obligations du salarié

### Définir la notion de RPS et de ses compétences

- La notion de RPS
- Les composantes des RPS
- Le stress
- Les violences internes
- Les violences externes

### Situer L'impact des RPS sur une organisation

- Les conséquences des RPS sur la santé des salariés
- Les conséquences des RPS sur l'entreprise
- Les enjeux généraux de la prévention

### Déetecter les facteurs de risques

### Participer activement à la mise en place d'une démarche d'évaluation des RPS dans son entreprise

- Les 3 niveaux de mesures de prévention
- La démarche de prévention : diagnostic, plan d'action

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Morgane SEZNEC, Formatrice CSE SSCT
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

**Sur devis pour la formation en Intra**

### LIEUX ET DATES 2024

**Nantes > Mardi 15 octobre**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION  
"ASSURER SA MISSION SSCT AU CSE"

► PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire de l'évaluation des risques
- Mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques
- Intégrer les mesures de prévention des risques dans le document unique
- Maîtriser la réactualisation du document unique



## PROGRAMME

### Le contexte réglementaire de l'évaluation des risques

- Les aspects réglementaires
- Les principes généraux de prévention

### La mise en œuvre de l'évaluation des risques

- Le principe d'apparition du dommage et la notion de situation dangereuse
- La mise en œuvre d'un document unique : définition des unités de travail et présentation d'une méthode de cotations des risques

### L'intégration des mesures de prévention dans un document unique

- Les différents niveaux de mesure de prévention
- Les critères d'efficacité et la notion de maîtrise des risques
- La proposition d'un plan d'action en lien avec l'évaluation des risques

### La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation

- Comment faire vivre un document unique ?

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Morgane SEZNEC, Formatrice CSE SSCT
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Angers > Mardi 24 septembre  
9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# ASSURER SON RÔLE DE RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL & AGISSEMENTS SEXISTES DU CSE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION  
"ASSURER SA MISSION SSCT AU CSE"

► PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Reconnaître les notions d'harcèlement sexuel et agissement sexiste
- Identifier les enjeux humains, juridiques et économiques de la prévention
- Proposer des mesures de prévention du harcèlement sexuel
- Réagir face à une situation de harcèlement sexuel



## PROGRAMME

### Définitions

- Harcèlement sexuel, agressions sexistes, violences sexistes, de quoi parle-t-on ?
- Resituer la thématique dans les Risques Psychosociaux

### Les enjeux

- Les impacts sur l'individu - Les impacts économiques - Les enjeux juridiques

### Identifier un cas de harcèlement sexuel

- Repérer les signaux d'alerte
- Reconnaître un cas de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes
- Comment accueillir un signalement ?

### Les actions de prévention

- Règlement intérieur ou charte
- Exemples d'actions de prévention et de communication à réaliser dans l'entreprise
- Obligations de l'employeur
- Rôle des différents acteurs internes et externes

### Réagir face un cas

- Procédure à suivre (méthode et outils)
- Adopter la bonne posture lors de l'entretien avec le « harceleur » et « harcelé » potentiels (écoute active, médiation, techniques de questionnement pour relater les faits et proposer un plan d'action)

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Morgane SEZNEC, Formatrice CSE SSCT
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Nantes** > Vendredi 14 juin

**Angers** > Mardi 12 novembre

9h-12h30 / 14h-17h30



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezampl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# ÉTABLIR ET MENER UNE POLITIQUE SOCIALE ET CULTURELLE DU CSE

3 MODULES



Retrouvez toutes nos formations sur

[www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# EXERCER LA MISSION SOCIALE & CULTURELLE DU CSE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Définir et mettre en œuvre le projet politique du CSE en matière d'ASC
- Appliquer la réglementation spécifique aux activités sociales et culturelles
- Communiquer sur vos activités et les évaluer en fin d'année



## PROGRAMME

### Le cadre légal des Activités Sociales et Culturelles

- Un monopole de gestion
- Les bénéficiaires
- Les règles Urssaf
- Définition d'une ASC
- Le budget ASC du CSE

### Le projet ASC du CSE

- Définition de son projet
- Un vocabulaire à partager

### Connaître ses publics

- Typologies des salariés
- Les facteurs qui impactent la gestion des ASC

### La nécessaire cohérence entre projet / publics / activités

- Le choix des activités
- Les choix budgétaires

### La communication

Argumenter son projet, ses valeurs, ses choix auprès des salariés

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Stéphanie GUILLOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Angers > Jeudi 11 avril

Nantes > Mardi 19 novembre

9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.





# INTÉGRER LA DIMENSION ÉCOLOGIQUE DANS LES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES DU CSE

1 JOUR (7H)

► PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE"

► PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Prendre en compte les enjeux environnementaux
- Evaluer l'impact environnemental de sa politique sociale et culturelle
- Mettre en œuvre une politique sociale et culturelle intégrant les enjeux environnementaux



## PROGRAMME

### Les défis environnementaux

- Le cadre législatif
- Comprendre les enjeux : panorama des grands défis climatiques contemporains

### Évaluer des activités actuelles et identifier les alternatives écologiques

- Identifier les aspects écologiques, tels que la consommation de ressources, les déchets générés et l'empreinte carbone des activités sociales et culturelles de son CSE
- Les alternatives écologiques à mettre en œuvre en matière d'ASC du CSE.
- Etablir une liste des critères de bonnes pratiques et favoriser le recours à des fournisseurs et partenaires partageant les mêmes valeurs écologiques.

### S'engager dans une démarche de changement

- Identifier les freins liés aux changements et les moyens pour les lever
- Établir des objectifs clairs et mesurables pour réduire l'impact environnemental des activités du CSE.
- Méthodologie et outils pour assurer l'évolution vers une pratique plus vertueuse

### Communiquer pour accompagner le changement :

Valoriser sa démarche : engagement, évaluation, résultats

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Stéphanie GUILLOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Angers** > **Mardi 11 juin**

**9h-12h30 / 14h-17h30**

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezampl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.





# APPLIQUER L'ÉQUITÉ ENTRE LES SALARIÉS DANS LES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES DU CSE

**1 JOUR (7H)**

► **PRÉREQUIS :** AVOIR SUIVI LA FORMATION "EXERCER LA MISSION SOCIALE ET CULTURELLE DU CSE"

► **PUBLIC :** REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

INTRA



## OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre le rôle social du CSE
- Favoriser l'équité pour plus de justice sociale entre les salariés
- Communiquer la politique sociale et culturelle du CSE



## PROGRAMME

### Les repères historiques et réglementaires

Monopole de gestion, définition ASC, règles Urssaf...

### La définition du projet social du CSE

- Identification des valeurs et des priorités
- Un vocabulaire à partager (social, solidarité, égalité/équité, discrimination, inclusion)

### Diagnostiquer ses publics

- Informations clés à recueillir et outils disponibles pour la collecte des données
- Focus RGPD

### Méthodologie de mise en place de l'équité

- L'équité en fonction des revenus (les différents systèmes de Quotients Familiaux, le revenu disponible, les niveaux d'aides...)
- L'équité au-delà du financier

### La communication d'une politique basée sur l'équité

- L'argumentaire
- La valorisation et l'évaluation

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Stéphanie GUILLOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

Sur devis

### LIEUX ET DATES 2024

Sur demande

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezamndl.fr)



Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# ÉXERCER LA MÉDIATION SOCIALE DANS LE CADRE DU CSE

5 MODULES



Retrouvez toutes nos formations sur

[www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# ACCUEILLIR, ORIENTER & ACCOMPAGNER UN SALARIÉ DANS LE CADRE DE LA MISSION « RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES »

**1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL**



## OBJECTIFS

- Développer sa capacité d'écoute pour traiter une réclamation
- Orienter et accompagner le ou les salariés sur la résolution de la réclamation
- Capitaliser les expériences vécues



## PROGRAMME

### La souplesse relationnelle – Adapter ses comportements, créer des relations dynamiques et constructives

- Le mécanisme de l'improvisation théâtrale
- Comment ça fonctionne ?
- Les différentes étapes à franchir pour s'adapter et s'harmoniser à autrui
- La notion de Respect envers autrui
- La juste réponse aux objections de son interlocuteur
- Les émotions positives et optimistes à sauvoir véhiculer
- La prise de recul nécessaire et le lâcher prise

### L'écoute et l'expression convaincante

- Comprendre et acquérir les techniques de la concentration
- Développer sa capacité d'écoute de son interlocuteur
- Renforcer son aisance corporelle, vocale, sa présence cérébrale
- Apprendre les techniques pour développer sa force de conviction afin de construire un entretien positif

### Les techniques d'ancrage

- La mobilisation de ses 5 sens
- Les méthodes pour se libérer des émotions parasites
- Définition d'un plan d'action individuel

### Les techniques d'écoute active (questionnement, reformulation)

- La prise en compte de son interlocuteur et de sa logique personnelle
- Savoir être en résonance avec celui-ci
- La notion d'équilibre entre Existence et Ecoute
- Définition d'un plan d'action individuel

### Les outils de l'expression convaincante (clarté du message, engagement personnel, et détermination, crédibilité...)

Les formules concrètes à dire et à éviter pour un meilleur impact dans ses entretiens

### Définition d'un plan d'action individuel

- La réponse à apporter, l'orientation du salarié
- Liste des différents acteurs référents



### ANIMÉE PAR

- Josette PLAYS, Formatrice en relations inter-personnelles ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Cholet** > **Mardi 19 mars**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# CONDUIRE UNE NÉGOCIATION EN ENTREPRISE

**FORMATION  
CONJOINTE**



**2 JOURS (14H)** ▶ **PRÉREQUIS : AUCUN** ▶ **PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL & REPRÉSENTANT EMPLOYEUR**



## OBJECTIFS

- Repérer les enjeux de la négociation sociale et son cadre juridique
- Préparer efficacement ses négociations et acquérir méthodes et techniques
- Conduire une négociation en intégrant les questions du travail



## PROGRAMME

### JOURNÉE 1

#### Les différents niveaux de dialogue social

#### Les enjeux de la négociation

#### Le cadre législatif de la négociation

#### Les 4 règles de la négociation basée sur les intérêts

#### Le processus NBI (Négociation Basée sur les Intérêts)

### JOURNÉE 2

#### Les outils de préparation à la négociation

#### Le diagnostic partagé sur les enjeux liés aux conditions de travail

#### Les étapes de la négociation

#### Finaliser et suivre l'accord

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

### ANIMÉE PAR



- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Marion GILLES, Formatrice ANACT\*
- ou profil équivalent

\* Agence Nationale Amélioration Conditions de Travail

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent : 530 € net/jour/stagiaire**

**Non adhérent : 690 € net/jour/stagiaire**

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Angers J1 > Lundi 25 novembre**

**Angers J2 > Mardi 26 novembre**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezampl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# GÉRER LES CONFLITS DANS LE CADRE DE SON MANDAT

1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Repérer le contexte et les enjeux d'un conflit
- Adopter la bonne posture pour faire émerger des solutions
- Utiliser des techniques pour gagner en assurance et en sérénité dans les situations difficiles



## PROGRAMME

### Définir La notion de conflit

- Qu'est-ce qu'un conflit ?
- Comprendre l'importance de gérer un conflit
- Quels types de conflits dans ma fonction d'élu CSE

### Se situer face au conflit

- Faire un auto-diagnostic de ses points forts de communicant
- Connaître les mécanismes de défense
- Connaître les différentes réactions face à un conflit
- Détecter les axes de progrès à mettre en place

### Aborder les comportements aidant à la gestion de conflits

- L'assertivité
- La Communication non Violente
- Les techniques d'écoute
- Les formules à éviter / le langage positif
- ...

### S'entraîner à désamorcer les tensions

Mises en situation concrètes et débriefing en collectif

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, théâtre d'improvisation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Josette PLAYS, Formatrice en relation inter-personnelles ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 440 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Angers > Mardi 14 mai

9h-12h30 / 14h-17h30





# ÊTRE ACTEUR DU DIALOGUE SOCIAL

1/2 JOUR (3,5H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Être acteur du dialogue social dans l'entreprise
- Identifier les acteurs du dialogue social, leurs rôles respectifs et leurs interactions



## PROGRAMME

### Les repères historiques

### La définition du dialogue social

### Les différents acteurs du dialogue social et leur posture

### Les interactions entre les acteurs

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Lien Teams + N° téléphone + accompagnement technique
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 170 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 221 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Distanciel** > **Vendredi 05 avril**

**9h-12h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# EXERCER LA MISSION DE PRÉSENTANT DE PROXIMITÉ

**1/2 JOUR (3,5H)** ▶ **PRÉREQUIS : AUCUN** ▶ **PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL**



## OBJECTIFS

- Appliquer le cadre législatif et la procédure de mise en place
- Identifier les moyens pour mettre en œuvre les missions
- Se situer par rapport aux autres acteurs du dialogue social



## PROGRAMME

### Le cadre légal

- Pourquoi un représentant de proximité
- Mise en place du représentant de proximité (accord, désignation, statut...)

### Les missions du représentant de proximité

### Les moyens du représentant de proximité

- La formation
- Les réunions
- Les heures de délégation

### La place du représentant de proximité par rapport aux autres acteurs du dialogue social

- Le représentant et l'employeur
- Le représentant et le CSE
- Le représentant et les organisations syndicales / délégué syndical
- Le représentant et les salariés

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Lien Teams + N° téléphone + accompagnement technique
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Zaïneb DENDE-STITOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 170 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 221 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Distanciel** > **Jeudi 25 avril**

**Distanciel** > **Vendredi 20 septembre**

**9h-12h30**





# CONDUIRE UN PROJET DANS LA CADRE D'UN CSE

## 5 MODULES



Retrouvez toutes nos formations sur

[www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)



# CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET

**1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL**



## OBJECTIFS

- Permettre aux participants d'avoir une vision globale de la gestion de projet
- S'approprier les outils et les méthodes de gestion dans leurs contextes spécifiques
- Mener la conduite du projet et l'évaluer



## PROGRAMME

### « Fonder le projet »

Une phase essentielle dans la réussite des projets. Prise de consciences, apports, retours sur les pratiques des participants et travaux de sous-groupes jalonnent cette étape.

#### Au niveau du « relationnel » :

- Acquérir une position d'écoute et de facilitation d'entretien,
- Intégrer les méthodes de conduite d'entretien d'explicitation de la demande,
- Reformuler et synthétiser.

#### Au niveau du « contenu » de la demande de projet :

- Clarifier la demande, la mission attendue,
- Traduire la demande en objectif(s) négocié(s),
- Mettre en place la démarche de « Cadrage », c'est-à-dire faire préciser :
  - Les contraintes et enjeux,
  - Les acteurs concernés et le réseau d'influence,
  - Les résultats à atteindre, critères de succès, management des risques

#### Au niveau du positionnement :

- Identifier les parties prenantes d'un projet
- Formaliser les modes de contrôle et validation,
- Préciser les moyens et ressources disponibles.
- La démarche utilisée consiste à faire prendre conscience aux participants qu'une demande a besoin d'être :
  - située dans son contexte (environnement et finalités de l'entreprise, contraintes et enjeux), explicitée, reformulée, afin de vérifier qu'elle a bien été comprise par l'auditeur,
  - traduite en objectif(s) et en résultat(s) à atteindre.

### « Organiser le projet »

Cette seconde phase sera abordée principalement en prenant appui sur les projets en cours des participants, en travail en sous-groupes de réflexions et de mise en pratique.

### Découper, estimer et planifier :

- Prévoir les différentes phases
- Fixer les étapes clés
- Lister les tâches
- Estimer les durées, les ressources, la faisabilité
- Planifier
- Déterminer les points critiques
- Recenser les contraintes

### « Faire vivre le projet »

Cette phase est traitée de manière active en mixant apports, mises en situations, études de cas.

#### Se positionner en "chef de projet"

- Le positionnement des acteurs et des groupes : compétition (ascendante et descendante), coopération, destruction.
- Les freins à la communication (divergence d'intérêts, ambiguïté des rôles, instabilité des objectifs, « combats des chefs » manque de crédibilité, non engagement de la hiérarchie, absences, manque de concertation, ...),
- Les facteurs de performance : la synergie, la motivation, la formation, la responsabilisation, l'expérience
- La délégation = confiance + contrôle sans désengagement,
- La communication : écoute, reformulation, critique positive (recevoir et construire), les faits-opinions-sentiments,

#### Suivre et contrôler :

- Les réunions de suivi de projets et de suivis spécifiques
- Avancement opérationnel des phases et du projet,
- La dérive et ses causes, comment les maîtriser ?
- Le tableau de bord et les indicateurs pertinents

### « Finir le projet »

L'enjeu de cette phase est de sensibiliser les participants à l'importance de la phase de clôture d'un projet :

- Evaluer l'atteinte des objectifs
- Elaborer le bilan
- Fêter le succès

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Josette PLAYS, formatrice Formatrice Gestion des organisations
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire**

**Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire**

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Angers > Vendredi 24 mai**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezam.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# RÉUSSIR SA COMMUNICATION GRAPHIQUE & VISUELLE

1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL

INTER & INTRA



## OBJECTIFS

- Utiliser des outils pour développer son potentiel créatif
- Optimiser et homogénéiser la communication Web et Print
- Gérer l'harmonie des couleurs, des typos et des visuels pour les documents papiers et pour le Web
- Augmenter la qualité visuelle des documents papiers et web



## PROGRAMME

### Le cadre législatif

- Droits du CSE en matière de communication
- Droits à l'image, RGPD

### Les enjeux de la communication

- Pourquoi communiquer ?
- Sur quoi communiquer ?

### Les bases de la communication graphique

- Documents papiers, web, réseaux sociaux : avantages et inconvenients
- Nouvelles technologies
- Différentes problématiques des communications

### Publics visés par la communication graphique

- Analyse et étude du public visé
- Stratégie d'approche
- Choisir les supports adaptés

### Harmoniser sa communication

- Le choix des couleurs, typographies et visuels
- Mise en page : les règles à connaître

### Analyse de ses pratiques

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire

Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

Angers > Jeudi 20 juin  
9h-12h30 / 14h-17h30



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



# PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

**2 JOURS (7H)** ▶ **PRÉREQUIS : AUCUN** ▶ **PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL**



## OBJECTIFS

- Apprendre à captiver l'auditoire et à dialoguer avec celui-ci
- Enrichir ses capacités de conviction et apprendre à s'exprimer avec une plus grande aisance
- Gagner en confiance et en efficacité dans les différentes situations de prise de parole
- Utiliser des techniques pour transformer ses émotions négatives (gestion du stress)



## PROGRAMME

### La préparation

- Définir le message précis à faire passer : «qu'est-ce que j'ai à dire»
- La préparation physique, émotionnelle et mentale
- Prendre conscience de l'importance du langage corporel (geste, altitude) et vocal
- Identifier ses propres appréhensions (trac, crainte d'être mal jugé, peur de mal faire...)
- Faire en sorte de se « libérer » l'esprit pour faire place à l'imagination ou à la synthèse

### L'aisance

- Amener le stagiaire à apprivoiser ses nouveaux réflexes
- Jouer de ses gestes et attitudes et de sa voix
- Rechercher la simplicité et la sincérité dans le discours
- Comment créer le contact avec l'auditoire
- Se dégager de l'a priori et renvoyer à l'auditoire une image positive de lui-même

### La cohérence

- Amener le stagiaire à identifier et à agir pour limiter l'espace entre « ce que je dis » et « ce qui est perçu et compris » par l'auditoire :
  - Exprimer ses propos avec justesse et leur donner du sens
  - Rechercher à être en phase constante avec l'auditoire
  - Rester « campé » sur son fil conducteur

### La force de conviction

- Amener le stagiaire à se familiariser avec :
  - L'analyse de son auditoire : ses besoins et facteurs de motivation
  - Le contexte de la situation
  - La structure de son intervention
  - Les arguments à utiliser

### L'improvisation

- Guider le stagiaire dans l'expérience de l'improvisation afin d'apprendre à faire face aux situations de doute, à l'imprévu ou aux objections de vos clients
- Accueillir les propos d'autrui et répondre aux objections avec assurance
- Transformer la « déstabilisation » en « rebond dynamique »
- Apprendre à mesurer ses réactions face à des clients aux propos peu clairs

### L'enthousiasme

- Amener le stagiaire à trouver le « punch » nécessaire dans l'expression convaincante et motivante d'un discours
- Chercher à s'aligner dans la « spirale ascendante » du succès de son intervention avec :
  - La passion à transmettre (quel que soit le thème de l'intervention)
  - Le plaisir à échanger avec l'auditoire
  - L'humour juste et la complicité à faire passer

### Axe de progrès

Mettre en place un plan d'action personnel



### ANIMÉE PAR

- Maryline RIGAUEAU, formatrice en communication & ateliers théâtre en entreprise
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire**

**Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire**

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Cholet > Jeudi 30 mai**

**Cholet > Vendredi 31 mai**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



# ORGANISER, EXPLOITER SA PRISE DE NOTES & RÉUSSIR SA COMMUNICATION ÉCRITE



1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : PRÉSENTANT DU PERSONNEL



## OBJECTIFS

- Prendre des notes efficacement et les exploiter
- Transcrire par écrit les messages clés



## PROGRAMME

### La prise de notes

- Rôle et objectifs de la prise de notes
- Méthodes et techniques de prises de notes
- Quels outils pour faciliter le recueil d'informations ?
  - Notes papier ou digital
  - Les outils : logiciel et application

### Qu'est-ce qu'une communication écrite ?

- Définition
- Importance de la communication écrite
- Communiquer à l'écrit : écrire oui mais pour être lu !
- Les différents supports

### Améliorer sa communication avec les 7C

- Comment améliorer sa façon de communiquer à l'écrit comme à l'oral ?
- En quoi consiste la méthode des 7C ?
- Quels sont les éléments clés à garder en tête pour une communication efficace ?

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (Mises en situation, lecture de textes, exercices corporels et vocaux issus du théâtre, théâtre d'improvisation)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent :** 340 € net/jour/stagiaire

**Non adhérent :** 416 € net/jour/stagiaire

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Angers** > **Jeudi 27 juin**  
**9h-12h30 / 14h-17h30**



## RÉDACTION DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNION DE CSE

Pour vous permettre de participer  
aux débats, sans vous soucier  
de la prise de notes

**CEZAM VOUS PROPOSE DE RÉALISER LES PV  
DE VOS RÉUNIONS DE CSE**



## OPTEZ POUR UNE COMMUNICATION ATTRACTIVE !

Valorisez votre action avec des supports  
de communication professionnels

**CEZAM VOUS PROPOSE DE RÉALISER VOS  
FLYERS, AFFICHES, PLAQUETTES,  
LIVRETS D'ACTIVITÉS CSE...**



# LES OUTILS COLLABORATIFS POUR TRAVAILLER À DISTANCE

**1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL UTILISANT L'ENVIRONNEMENT MICROSOFT 365**



## OBJECTIFS

- Découvrir l'environnement Microsoft 365
- Gérer ses fichiers dans Microsoft 365.
- Utiliser les différents espaces de collaboration de Teams.



## PROGRAMME

### Présentation

- Qu'est-ce que Microsoft 365 ?
- Accéder et se connecter à son environnement Microsoft 365
- Interface du portail
- Gérer son profil

### Les applications

- Présentation des applications principales de Microsoft 365
- Les applications de bureau et/ou Online

### Fichiers dans Microsoft 365 : gestion et collaboration

- Où stocker ses fichiers dans Microsoft 365 et pour quelles fonctionnalités
- Les fichiers dans OneDrive :
  - Ajouter/ charger / enregistrer des fichiers dans OneDrive
  - Gérer, partager, synchroniser ses fichiers
- Trauillailler à plusieurs sur un document

### TEAMS

- Présentation de Teams et son environnement de collaboration
- Espace Communication :
  - Envoyer, recevoir, modifier et supprimer des messages
  - Partager un fichier dans une conversation

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (Mises en situation, lecture de textes, exercices corporels et vocaux issus du théâtre, théâtre d'improvisation)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

Formateur en informatique

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire**

**Non adhérent : 416 € net/jour/stagiaire**

Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Angers > Jeudi 24 octobre**

**9h-12h30 / 14h-17h30**



Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : u.leprince@cezamndl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)

# Elu(e) au CSE, comment partir en formation ?



## Formation économique et environnementale des élu(e)s au CSE

### Entreprises de 50 salariés et plus

Articles L.2315-16 et 17 et L.2315-63 du Code du travail



### Demander son congé de formation

#### Pour les élu(e)s titulaires

##### Ce que dit la loi

5 jours maximum pendant le mandat pour :

- La formation initiale des nouveaux membres titulaires au CSE
- Le renouvellement de la formation après 4 ans d'exercice de mandat, consécutifs ou non

##### Quelle prise en charge

L'employeur prend en charge le maintien de la rémunération. Le temps en formation est considéré comme du temps de travail.

Le CSE prend en charge les frais pédagogiques, de déplacement et de séjour sur son budget de fonctionnement.

##### Demande de congé de formation

Les membres du CSE choisissent leur organisme de formation. La demande est à remettre à l'employeur au moins 30 jours avant le début du stage (en main propre, par courrier ou par mail avec accusé de lecture).

A noter : Les jours de formations s'imputent sur la durée de 12 jours du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (Article L.2145-7 du Code du travail)

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L.2315-63 du Code du travail, je souhaite m'absenter pour suivre une formation dans le cadre du congé de formation économique des élus titulaires du CSE.

Ce stage se déroulera du .... au .... soit .... jours.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'organisme **Cezam Pays de la Loire N° d'enregistrement 52 44 07187 44** et agréé à la formation économique des élus titulaires au titre de l'article L.2315-17 du Code du travail. Le coût pédagogique sera pris en charge par le budget de fonctionnement du CSE, ainsi que les frais de déplacement et de séjour.

Je vous demande de prendre en charge ma rémunération comme prévu au titre de l'article L.2315-16 du Code du travail.

## Formation en santé, sécurité et conditions de travail des élu(e)s au CSE

### Entreprises de plus et moins de 50 salariés

Articles L.2315-16 et 18 et R.2315-17 à 22 du Code du travail



### Demander son congé de formation

#### Pour tous les élu(e)s au CSE

##### Ce que dit la loi

Durant le mandat pour la formation initiale de membres titulaires et suppléants au CSE :

- 5 jours minimum

En cas de renouvellement :

- 3 jours pour tous les membres au CSE
- 5 jours pour les membres de la CSSCT (entreprises 300 et +)

##### Quelle prise en charge

L'employeur prend en charge le maintien de la rémunération ainsi que les frais pédagogiques, de déplacement et de séjour selon la législation en vigueur.

Attention : dans les CSE de moins de 50 salariés, l'OPCO de l'entreprise peut prendre en charge la formation.

##### Demande de congé de formation

Les membres du CSE choisissent leur organisme de formation. La demande est à remettre à l'employeur au moins 30 jours avant le début du stage (soit en main propre, par courrier, ou par mail avec accusé de lecture). Article R.2145-4 du Code du travail.

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions prévues par l'article L.2315-18 du Code du travail, je souhaite bénéficier du congé de formation en santé, sécurité et conditions de travail réservé aux membres de la délégation du personnel du comité social et économique.

Le stage d'une durée de ... jours se déroulera du ... au ....

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'organisme **Cezam Pays de la Loire N° d'enregistrement 52 44 07187 44** et faisant intervenir un prestataire bénéficiant d'un agrément à la formation des représentants SSCT au titre de l'article L.2315-17 du Code du travail.

Conformément aux articles L.2315-16 et 18 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

# Elu(e) au CSE, comment partir en formation ?



## Autres possibilités

### Entreprises de plus et moins de 50 salariés

#### • Heures de délégation - Articles L.2315-7 à 10 et R.2315-5 et 6 du Code du travail

##### Ce que dit la loi

Le volume d'heures est défini en fonction de l'effectif de l'entreprise par le **Code du travail** ou par un **accord collectif**.

Le crédit d'heures peut être réparti entre élu(e)s et reporté dans la limite de 12 mois, à condition que l'un d'eux ne dispose pas, dans le mois, de plus d'une fois et demi le crédit d'heures de délégation dont bénéficie un membre titulaire.

##### Quelle prise en charge

**L'employeur** assure le maintien de la rémunération, comme toutes les heures de délégation.

Pour les frais pédagogiques, de déplacement et de séjour :

- soit **le CSE** les prend en charge sur son budget de fonctionnement s'il en dispose d'un.
- soit **l'employeur** les prend en charge s'il est d'accord.



##### Prévenir de son absence

En fonction des modalités de la prise des heures de délégation de votre CSE.

#### • Plan de développement des compétences de l'entreprise

##### Ce que dit la loi

**L'employeur** peut y intégrer des formations pour les représentants du personnel.



##### Demander une formation

Madame, Monsieur,

Afin de me former à mes missions de représentant du personnel, je souhaite participer à la formation suivante (le programme est joint à ce courrier) :

Intitulé de la formation....., du ..... au ....., pour une durée totale de ..... heures, auprès de l'organisme **Cezam Pays de la Loire N° d'enregistrement 52 44 07187 44** pour un coût pédagogique de .....€.

Serait-il possible que cette formation soit prise en charge financièrement par l'entreprise ?

L'organisme de formation, déjà contacté par mes soins, se tient à votre disposition pour vous faire parvenir la convention de stage.

#### • Négociation avec l'employeur

##### L'employeur peut

- donner son accord pour une absence des élu(e)s sur leur temps de travail sans mobiliser le temps de délégation en maintenant tout de même leur rémunération.
- accepter une prise en charge totale ou partielle du coût de la formation et des frais annexes.



## Conseil Cezam

Avant un départ en formation, financée par le CSE, il est important que les élu(e)s en aient discuté et que la dépense soit actée !

# Formations Cezam - Inscriptions

## ► CSE, AMICALES, COS, CASCIE, ...

Raison sociale du collectif : .....

Secteur d'activité et/ou code NAF : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Responsable de l'inscription : ..... Fonction : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

## ► INSCRIPTIONS AU STAGE

Intitulé du stage : .....

Date(s) : ..... Durée du stage : .....

Lieu:  Angers  Cholet  La Roche sur Yon  Laval  Le Mans  Nantes

## ► PARTICIPANTS

• Nom et prénom : .....

Signature

Mandat et fonction dans l'instance : .....

E-mail pour l'envoi de votre convocation : .....

Tél. portable de l'élu (en cas de retard ou absence) : .....

Signature

• Nom et prénom : .....

Mandat et fonction dans l'instance : .....

E-mail pour l'envoi de votre convocation : .....

Tél. portable de l'élu (en cas de retard ou absence) : .....

Signature

• Nom et prénom : .....

Mandat et fonction dans l'instance : .....

E-mail pour l'envoi de votre convocation : .....

Tél. portable de l'élu (en cas de retard ou absence) : .....

 Si un participant présente une difficulté ou un handicap nécessitant une adaptation pour l'accès ou la participation à la formation, contactez-nous pour assurer un accueil adapté. Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun. Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap. Vincent Leprince - Tél : 02 41 88 73 58 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr

## ► RÈGLEMENT

Formation inclue à notre adhésion « Avantages » ?  OUI  NON

| Nombre de participants | Tarif de la formation | Nombre de repas (20€ le repas) | Total (en euros) |
|------------------------|-----------------------|--------------------------------|------------------|
|                        |                       |                                |                  |

Joignez à votre bulletin d'inscription la totalité du règlement ou un **acompte de 30% obligatoire**

Règlement par chèque

Règlement par virement - IBAN CEZAM PAYS DE LA LOIRE SERVICE FORMATION : FR76 1027 8361 9300 0119 3960 178

Facture à envoyer à  L'entreprise  Le CSE  Autre à préciser : .....

Adresse précise de facturation : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date : .....

Signature du responsable de l'inscription

*La signature de ce bulletin d'inscription emporte adhésion au programme du stage et aux conditions générales de vente de Cezam Pays de la Loire.*

# Tarifs et Conditions Générales de Vente

## Tarifs



|                                  | Formations        | 1/2 journée             | 1 à 5 jours             |
|----------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------|
|                                  | inter-entreprises | 170€ / stagiaire        | 340€ / jour / stagiaire |
| inter "Conduire une négociation" | -                 | 530€ / jour / stagiaire |                         |
| Intra                            | -                 |                         | sur deuis               |
| Intra Économiques & SSCT         | -                 |                         | sur deuis               |
| Accompagnements                  | -                 |                         | sur deuis               |

Une majoration de 30% est appliquée pour les CSE non adhérents Cezam.

## Conditions Générales de Vente

### Préambule

Cezam Pays de la Loire est un organisme de formation :

- Enregistré sous le N°5244 07187 44. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
- Agréé pour dispenser la formation économique des membres du CSE (liste arrêtée par le Préfet de région Pays de la Loire le 17 septembre 2021).

Son siège est situé 15 D Boulevard Jean Moulin CS 30511 44105 Nantes Cedex 4, n° SIRET 795 282 557 00011 - Code NAF : 9499Z.

### 1. Préinscription ou Inscription

Le stagiaire peut se préinscrire directement par téléphone, mail, courrier postal ou sur le site [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr), dans la rubrique formation.

L'inscription ne deviendra définitive qu'à réception par Cezam du bulletin d'inscription et/ou de la convention dûment signés accompagné d'un chèque d'acompte de 30% à l'ordre de Cezam Pays de la Loire. La signature par le stagiaire du bulletin d'inscription ou de la convention de formation implique son accord aux présentes conditions générales de vente. Le délai d'accès à la formation est de 30 jours au moins.

### 2. Annulation - Remplacement du fait du stagiaire

Toute annulation doit être communiquée par écrit 15 jours au moins avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire a la possibilité de se faire remplacer par un autre éléve de son CSE.

Toute annulation définitive intervenant moins de 15 jours avant le début du stage entraînera la conservation de l'acompte de 30 % du coût de la formation versé à l'inscription, au titre des frais de dédit. En cas d'une impossibilité de participation à une session signalée un jour ouvré avant ou le matin même

de la formation, l'association Cezam organisatrice du stage se réserve le droit de facturer le coût intégral du stage. Tout stage commencé est dû en entier.

### 3. Interruption de la formation

En cas d'interruption dûment justifiée, Cezam Pays de la Loire ne facturera que les journées effectivement réalisées.

### 4. Modalités pratiques de la formation

Lieux : Cezam Pays de la Loire peut accueillir les stagiaires au siège social à Nantes (44), dans l'une de ses 5 antennes à Angers (49), Cholet (49), La Roche/Yon (85), Laval (53), Le Mans (72) ou dans un lieu de votre choix qui respecte notre jauge d'accueil (5 à 15 stagiaires).

Horaires : La durée quotidienne des formations est fixée à 7 heures. Les formations se déroulent entre 9 heures et 17h30 sauf circonstances particulières, avec une pause déjeuner d'une heure et demi et d'une pause de 10 min le matin et dans l'après-midi.

Repas : En inter, les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation. Ils sont à la charge du stagiaire. L'accueil café est offert.

En Intra : Les repas du midi (des stagiaires et du formateur) sont réservés et pris en charge par l'adhérent.

Programme : Les programmes de nos formations sont communiqués à titre indicatif. Ils sont adaptables en fonction des besoins et attentes des apprenants.

Accueil et accessibilité aux personnes handicapées :

Toutes nos sessions sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter Vincent Leprince (Responsable du pôle Formation : [u.leprince@cezampdl.fr](mailto:u.leprince@cezampdl.fr) - Tél. 02 41 88 73 58) pour étudier toute adaptation à mettre en place.

### 5. Effectif - Annulation - Report du fait de Cezam Pays de la Loire :

La jauge de chaque formation est de 5 à 15 stagiaires pour tenir compte des objectifs et méthodes pédagogiques (selon indications dans le contenu des programmes).

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée et validées par la signature des bulletins d'inscription ou conventions de

formation.

Cezam Pays de la Loire se réserve le droit de reporter ou de déplacer une date ou un lieu, si le nombre de participants est insuffisant pour assurer un bon fonctionnement pédagogique au plus tard une semaine avant la date prévue. Ce délai peut être réduit en cas de force majeure. L'acompte préalablement réglé sera alors entièrement remboursé.

### 6. Assiduité - Certificat

Les stagiaires doivent, conformément à la réglementation, signer par demi-journée, la feuille d'émergence validée par le formateur. Un certificat de réalisation de formation sera remis au stagiaire à l'issue du stage.

### 7. Obligation et force majeure

Cezam Pays de la Loire est tenue à une obligation de moyens vis-à-vis de ses stagiaires. En cas d'événement de force majeure, Cezam Pays de la Loire ne pourrait être tenue pour responsable. Il en est de même en cas de maladie, accident de l'intervenant, mais aussi de grèves ou conflits externes à Cezam Pays de la Loire.

### 8. Propriété intellectuelle et programme de formation

Les contenus et supports pédagogiques des intervenants sont protégés par la propriété intellectuelle.

### 9. Formation à distance

Certains des stages peuvent être réalisés à distance. La convention de formation mentionnera cette modalité, ou un avenant sera réalisé si une formation en présentiel se transforme en distanciel avec accord des parties signataires. Les stagiaires seront informés avant le début de la formation :

- des modalités techniques et pédagogiques de réalisation des formations à distance,
- des coordonnées du référent technique, administratif, pédagogique et handicap.

### 10. Tarifs et paiement

Les tarifs sont indiqués dans les programmes. Ils sont nets car les actions de formation sont exonérées de TVA.

Dans le cadre de stages effectués en intra, les frais de déplacement, les frais de séjour et de repas du formateur sont en sus du tarif intra.

Nos prix comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant.

Un acompte pour chaque formation est demandé. Celui-ci correspond à 30% du montant de la convention.

Le versement de cet acompte est à effectuer au moment du retour du bulletin d'inscription ou de la convention signée, par chèque à l'ordre de l'association Cezam Pays de la Loire. Le solde du coût du stage est à régler à réception de la facture.

### 11. Contestation

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition sauf dérogation formelle et expresse de notre part. En cas de litige non réglé à l'amiable, celui-ci sera porté devant les tribunaux compétents.

### 12. Politique de sécurité et de confidentialité des données personnelles

En tant qu'organisme de formation, Cezam Pays de la Loire est susceptible d'opérer des traitements informatiques des données à caractère personnel relatives aux bénéficiaires des offres proposées. À ce titre, Cezam Pays de la Loire développe ses meilleurs efforts pour protéger les données personnelles et être en conformité avec le droit applicable, en particulier la loi 78-17, dite loi Informatique, Libertés et le récent Règlement européen UE 2016/679 du 27-04-2016, dit RGPD.

Le responsable du traitement de vos données personnelles est : Cezam Pays de la Loire - 15 D Boulevard Jean Moulin - CS 30511 - 44105 Nantes Cedex 4 - représentée par Gilda RICHARD

### 13. Tribunal compétent

C'est le droit français qui est applicable et en cas de litige, le tribunal de Nantes sera seul compétent.



# Vous accompagner

**Les missions du CSE sont variées et nécessitent de nombreuses compétences. Elles impliquent des responsabilités de la part des élus.**  
**Un accompagnement extérieur à moyen terme pour soutenir l'équipe de représentants du personnel dans ses démarches est parfois indispensable.**

## Un appui méthodologique

Faire appel à tout expert pour la préparation de ses travaux est un droit pour le CSE (*Article L2315-81 du Code du travail*). Nous vous accompagnons dans la construction ou la mise en œuvre de projet, grâce à un appui méthodologique pour vous aider dans les différentes étapes de réalisation.

## Une démarche qui prend en compte vos besoins

- Aide à la définition de votre projet, étude de votre besoin,
- Évaluation du temps nécessaire à l'intervention,
- Définition du calendrier des rencontres en fonction de vos disponibilités,
- Accompagnement étape par étape dans la construction, l'organisation et l'accomplissement de votre projet, dans vos locaux et/ou à distance.
- Aide méthodologique avec le souci du développement de vos compétences et de votre autonomie.

## Exemples d'accompagnements :

- Élaborer le plan d'action du CSE,
- Élaboration ou mise à jour de votre règlement intérieur de CSE,
- Élaboration ou mise à jour de votre rapport d'activités et de gestion de CSE,
- Définir la politique sociale et culturelle du CSE,
- Mettre en place un système de quotient familial ou de revenu disponible,
- Accompagner votre CSE vers la transition écologique,
- ...

Un devis sera établi après étude de votre demande et de la durée estimée de l'intervention.

# Vous aider

## L'APPUI-CONSEIL

Vous aider à trouver les réponses aux questions que vous vous posez concernant votre rôle, vos missions, le fonctionnement de votre instance CSE.

Exemples de questions : quels sont les critères non discriminants que peut appliquer le CSE dans le cadre de sa gestion des ASC ? Quels sont les sujets sur lequel le CSE doit être obligatoirement consulté ? Ce service est compris dans votre cotisation annuelle.

## LE CONSEIL JURIDIQUE

Pour aller plus loin, nous vous proposons également un service conseil juridique. Vous pouvez ainsi poser toutes vos questions en lien avec le droit du travail (individuel et collectif), le droit de la sécurité social (maladie, prévoyance, mutuelle...). Notre cabinet d'avocats partenaire vous répond par écrit sous 5 jours maximum.

**NOUVEAU : 2 formules au choix à partir de 82,50€/mois (payable avec le budget AEP/fonctionnement)**

## DES PARTENAIRES EXPERTS

- Cabinets d'expertises comptables : FIDUCSE, Némesis
- Cabinets d'avocats : LBBA
- Organisation syndicale : CFDT Pays de la Loire
- Conseil en changement des personnes et organisations : Catalys Conseil
- ...

# Vous informer

## INFOS-VISIO GRATUITES

Pour vous apporter des éléments complémentaires sur des sujets en lien avec votre mandat, Cezam Pays de la Loire vous propose des matinées en visioconférences pour vous permettre de rencontrer des experts et leur poser toutes vos questions.

### Exemples de sujets :

- Décrypter son contrat mutuelle,
- Le CSE et l'Urssaf,
- Valoriser son parcours de représentant du personnel.



# Savoir s'arrêter pour réfléchir, se donner des pistes de réflexion

## L'OBSERVATOIRE, L'ACTION DES ÉLUS SOUS L'OEIL DES EXPERTS

L'observatoire est un événement annuel qui met, le temps d'une journée, l'action des élus sous l'œil des experts. Sociologues, universitaires, spécialistes viennent apporter de la matière à la réflexion des élus sur des sujets en lien avec leur mandat. Une journée riche d'échanges.

# Optimisez votre temps de délégation

Un soutien technique adapté à vos besoins, pour le bon fonctionnement et l'efficacité de votre collectif.

Parce que le temps des élus est compté, ou parce que certaines activités demandent des compétences particulières, le CSE peut déléguer certains travaux. Nous vous mettons à disposition du personnel.

Nous vous mettons à disposition du personnel. Pour cela, nous évaluons avec vous vos besoins, le temps nécessaire à l'intervention et selon la nature des travaux, un intervenant compétent dans le domaine ciblé se rend dans vos locaux ou travaille à distance.

## SECRÉTARIAT

- soutien administratif (fonctionnement du CSE, suivi des ASC...)
- accueil ou tenue de permanences billetterie dans vos locaux, promotion carte Cezam
- aide à la rédaction des procès-verbaux de réunion : intervention en réunion, saisie sur enregistrement, différentes formes de retranscriptions possibles (mot à mot, synthèse...)

## COMPTABILITÉ

- saisie des écritures comptables
- tenue de comptes
- aide à la gestion et à l'analyse des comptes
- conseil dans le choix d'un expert-comptable

## COMMUNICATION

- plan de communication de votre CSE
- création de supports : plaquette, tract, affiche, vidéo, podcast...
- rédaction d'articles ou d'informations à destination des salariés
- mise à jour site internet
- réalisation et impression de plaquettes, fiches salariés, logos, professions de foi...

## LOGICIELS

Aide au choix et à l'installation de logiciels adaptés (comptabilité, gestion des ASC)



## CONSEIL JURIDIQUE CSE

Assurez-vous les services d'un avocat... sans en payer le prix fort !

Face au développement de vos missions d'élus CSE, à la complexité des sujets, aux évolutions législatives, vous vous sentez parfois démunis face à l'employeur ou pour répondre aux sollicitations des salariés ?

Le conseil juridique Cezam vous permet de bénéficier de l'expertise d'un avocat spécialisé « Instances représentatives du Personnel ».

**EN PARTENARIAT AVEC LE CABINET LBBA**

**2 contrats possibles :**  
**- 990€ / an : 5 questions maximum**  
**- 1800€ / an : nombre de questions illimité**



## SITE INTERNET POUR VOTRE CSE

Présentez votre équipe, vos valeurs et vos engagements. Communiquez sur vos événements, activités sociales et culturelles. Partagez vos comptes rendus et PV de réunions...

**CEZAM ACCOMPAGNE VOTRE CSE  
(MISE EN PLACE, FORMATION, ...)**

# Pour chacun, pour tous, pour la vie

Groupe VYV, Union Mutualiste du Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siret 533 651 832, n° LEI 969500E016R1LL4UJF32.  
DirCom Groupe VYV - © Gettyimages - 01/23.



## Le Groupe VYV est le 1<sup>er</sup> acteur global de santé et de protection sociale.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. Il protège plus de 10 millions de personnes dans l'ensemble de son écosystème et propose des solutions adaptées aux employeurs publics et privés. Acteur engagé, il innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)



GROUPE  
**vyv**

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

# L'équipe de formateurs et intervenants Cezam

## FORMATEURS ET ACCOMPAGNANTS



**Vincent LEPRINCE** : responsable du pôle et formateur. Salarié depuis 1995 au sein de l'association Cezam, il a une longue expérience de l'environnement des instances représentatives du personnel et a contribué au développement de l'activité formation. Formateur depuis 2012 auprès des Comités d'Entreprise et dorénavant des CSE.



**Zaïneb DENDEN**, salariée depuis 2007 au sein de l'association Cezam, elle a d'abord été en charge de la coordination administrative et logistique des formations. Elle a également participé à l'analyse de la demande des Comités d'Entreprise et des besoins de formation des élus. Elle a également contribué au développement de l'activité formation. Formatrice depuis 2012 auprès des Comités d'Entreprise et dorénavant des CSE.



**Stéphanie GUILLOU**, salariée depuis 1999, elle occupe la fonction de Direction des antennes Cezam de Cholet et Angers. A l'écoute des nouvelles tendances et des nouveaux besoins des CSE, elle assure également, depuis 2018, l'animation des formations et accompagnements "Activités Sociales et Culturelles".



**Cyrille VALOTEAU**, salarié depuis Octobre 2023, complète l'équipe de formateurs. Après un parcours de représentant du personnel dans l'Industrie où il a occupé différents mandats (délégué syndical, élu CE et CHSCT, secrétaire CSE), Après avoir obtenu le diplôme de Formateur pour adulte, Cyrille a décidé de mettre ses compétences de terrain au service des élus.

Nos intervenants assurent également les missions d'accompagnements (règlement intérieur CSE, rapport d'activités et de gestion, politique sociale et culturelle). Pour répondre aux demandes de nos adhérents, notre équipe de formateurs est complétée par des formateurs extérieurs sélectionnés pour leur expertise.



## Nos partenaires intervenants

**SYNDEX Pays de la Loire** : Cabinet d'expertises, au service exclusif des représentants des salariés, qui défend les intérêts des salariés depuis 1971. Sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CSE et les organisations syndicales. Syndex est agréé pour la France entière au titre des formations économiques des CSE (n°2000-2042) ainsi qu'au titre des formations SSCT (n°2013-327-001).

**CFDT Pays de la Loire** : Le 1er syndicat de France est le partenaire syndical historique de Cezam Pays de la Loire.

**CATALYS Conseil** : S'inscrit dans l'accompagnement des personnes et des organisations en changement.

**MS prévention** : Spécialisée dans la formation SSCT des membres CSE. Formatrice et consultante certifiée en risques psychosociaux. Habilitation Acteur SST par l'INRS n°1504006/2021/SST-01/O/10 / Habilitation Acteur Eurp – SDC par l'INRS n°1504008/2021/EuRP-SDC-01/O/10 / Certification Risques Psychosociaux

**VYV** : le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire.

**MAIF** : La MAIF développe un modèle d'assurance mutualiste centré sur l'humain et destiné à protéger et accompagner l'exercice des responsabilités des dirigeants des collectivités de l'économie sociale et solidaire (ESS), le monde associatif, les CSE.

**URSSAF** : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Organisme privé chargé d'une mission de service public, relevant de la branche « recouvrement » du régime général de la sécurité sociale. Nous faisons appel à eux pour aider les élus des CSE à comprendre et respecter leurs obligations en matière de cotisations sociales pour ce qui concerne les Activités Sociales et Culturelles.

**ANACT** : a pour vocation d'améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. En s'appuyant sur les enseignements de projets-pilotes avec les entreprises et leurs représentants du personnel.

## Cezam Pays de la Loire - Siège Social

15 D, boulevard J. Moulin CS30511 - 44105 NANTES Cedex 4 - Tél. 02 40 73 45 20

### Antenne ANGERS

12 avenue Jean Joxé  
49 109 Angers Cedex 2

### Antenne LAVAL

66 boulevard Denis Papin  
53 000 Laval

### Antenne CHOLET

1 rue de la Sarthe  
49 300 Cholet

### Antenne LE MANS

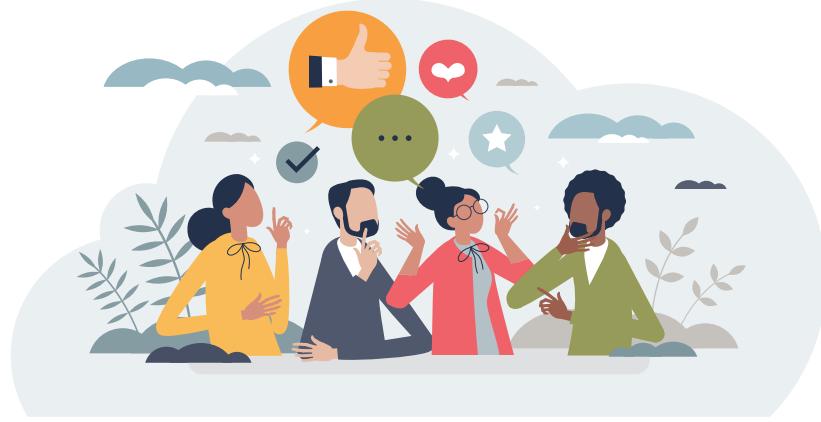
23 rue Notre Dame  
72 000 Le Mans

### Antenne LA ROCHE SUR YON

9 Rue Alphonse Boudard  
85 000 La Roche sur Yon

### Antenne NANTES

15 D boulevard J. Moulin - CS 30511  
44105 Nantes cedex 4



## Pour vos besoins en formation, contactez

### Formations Intra

Marine DURAND  
Tél. 02 41 87 36 17  
m.durand@cezampdl.fr

### Formations Inter

Anne-Marie DOS REIS  
Tél. 02 43 16 07 83  
am.reis@cezampdl.fr

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Retrouvez le détail de notre offre sur  
[www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)

